OGM : RENDEZ-VOUS DANS 10 ANS !

Par Jean BIZET
▶ Sénateur Les Républicains de la Manche



La France donnera-t-elle un jour une chance aux OGM ? Rares sont les sujets ayant déchaîné autant de passion dans notre pays, autant de méfiance dans l'opinion publique et autant de crispation dans le débat politique. Les images de fauchage de parcelles expérimentales, qui ont fait le tour du monde, n'auront servi qu'à faire fuir les chercheurs et à donner l'image d'un pays conservateur, réticent envers la science, l'innovation et le progrès.

Pendant ce temps, nos voisins, tout en étant conscients des problèmes de crispation sociétale que soulèvent les OGM, ont compris depuis longtemps leur intérêt pour la recherche, préférant y voir une opportunité pour réduire les apports en intrants chimiques et en eau et pour nourrir une population mondiale en constante expansion.

Pourquoi, au nom du principe de précaution, serions-nous condamnés à nous priver du progrès ? Pourquoi une telle obsession à refuser l'incertitude et à vouloir à tout prix un monde entièrement contrôlé et protégé ? Précaution ne doit pas rimer avec stagnation, inaction et interdiction. Parce qu'une telle vision manichéenne du principe de précaution est un frein aux activités de recherche et au développement économique, j'avais déposé une proposition de loi constitutionnelle en 2013 visant à modifier la Charte de l'environnement. Adopté par le Sénat en mai 2014, ce texte inclut dans le principe de précaution un principe d'innovation, privilégiant l'évaluation des risques technologiques plutôt que d'interdire les recherches parce qu'elles en comporteraient.

La France n'a rien à craindre des OGM quand on sait que sa sécurité alimentaire est soumise à la surveillance la plus rigoureuse au monde, à la fois par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). L'Académie américaine des sciences vient en outre de reconnaître que les cultures OGM ne présentaient pas plus de risques environnementaux et pour la santé que les récoltes conventionnelles.

Adosser un principe d'innovation au principe de précaution serait le symbole du savoir oser, d'un changement culturel pour la France, permettant d'envoyer un signal fort en faveur de la croissance et de la compétitivité. La loi du 2 décembre 2015 portant sur la prévention des risques montre que le chemin est encore long. Transposition d'une directive européenne, ce texte donne désormais au gouvernement la possibilité de s'opposer à la mise en culture d'OGM, sur la base de critères environnementaux, agricoles ou socio-économiques harmonisés au niveau européen.

Cette renationalisation des autorisations des OGM ne fera qu'accroître davantage les distorsions de concurrence intra-européennes. Pendant que la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal développeront et appliqueront leur recherche dans le secteur stratégique des biotechnologies végétales, la France, au regard de ses choix politiques actuels, restera à l'écart de cette dynamique.

Je propose donc une clause de rendez-vous à l'horizon 2025 pour dresser un bilan et constater quels États membres sont alors devenus champions en matière de recherche en biotechnologie : ceux qui auront fermé la porte aux OGM ou ceux qui leur auront laissé une chance ?

Rendez-vous dans 10 ans… à moins que d'ici là nous ayons le courage politique de souscrire à la réflexion de Pascal Bruckner : *« Étendre le cercle de l'expertise à la société civile, associations ONG, faire de tout citoyen un décideur en matière environnementale au-dessus des structures représentatives, c'est étendre le cercle de l'arbitraire »*. En d'autres termes, il importe de redonner aux agences sanitaires nationales, européennes et aux Parlements le rôle et l'autorité qu'ils n'auraient jamais dû abandonner aux environnementalistes qui, sous couvert d'un débat apparemment vertueux basé sur des fondements pseudo-scientifiques, n'ont qu'un seul objectif : nous imposer leur propre modèle de développement.

Le « temps économique » étant plus rapide que le « temps politique », dans 10 ans, la France ne serait plus en capacité d'être un acteur agro-alimentaire mondial. ●



Jean Bizet © Sénat